

# Visite ministérielle Qualité du milieu de vie en CHSLD Plan d'amélioration Web

# Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CHSLD SYLVIE-LESPÉRANCE		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	68
Établissement	CISSS DE LANAUDIÈRE	Adresse	200, rue Marie-Curie
Région	Lanaudière	Ville	Saint-Charles-Borromée

# Informations sur la visite

Date de la visite	16 octobre 2024	Reddition de comptes 1	16 octobre 2025
Date de transmission			

# Droits des résidents et des personnes proches aidantes





Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.

Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer que les résidents et leurs proches aient des opportunités	Aucun mécanisme structuré n'est mis en place	Non débuté
de donner leur point de vue sur le milieu de vie.	annuellement pour évaluer le degré de satisfaction des	
	résidents et de leurs proches.	

#### Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches; Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs	Des activités d'information ou de sensibilisation ne sont	Non débuté
impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux	pas offertes annuellement aux bénévoles concernant les	
besoins des résidents.	soins palliatifs et de fin de vie.	

### **Pratiques cliniques**



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :



- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
   Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler	Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour les	En cours
les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident	résidents, mais elle ne respecte pas le délai prévu à la	
soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure.	procédure de l'établissement.	

#### Activité repas





Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;



Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer que l'activité repas se déroule de manière à favoriser le plaisir de manger.	<ul> <li>L'ambiance, lors du repas, ne favorise pas le plaisir de manger notamment en offrant peu ou pas d'interactions entre le personnel et les résidents.</li> </ul>	En cours
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement

#### Milieu de vie









